

Ainsi, pour les cinq prochaines années, outre les 350 millions \$ d'investissements qui y seraient effectués, le Québec pourrait bénéficier de ventes de matériel roulant totalisant environ 300 millions \$.

Notons enfin que le Québec ne produit pas de rails et qu'il produit très peu de traverses; par contre, il fabrique des pièces de wagons (roues), du matériel de voie et du matériel de télécommunication. Il est donc probable que des industries d'ici réaliseront des ventes dans ces domaines particuliers. A ce stade-ci, il n'apparaît pas possible de quantifier ces achats.

Par contre, il faut souligner que la politique fédérale annoncée le 1er février 1983 ne prévoit qu'une somme de 75 millions \$, sur une période de cinq ans, sera affectée à divers programmes de développement dans l'Ouest, et en particulier au développement de l'industrie de fabrication de matériel ferroviaire. Un tel développement est susceptible de se faire aux dépens des industries de l'Est.

4.5 Une synthèse

Nous constatons que:

- le Québec ne bénéficierait que de 8,5% des investissements totaux de 16,5 milliards \$, alors que l'Ouest retire la grosse part de gâteau avec 57,6%;
- au cours des cinq prochaines années, période pour laquelle les plans d'investissement sont considérés comme relativement fermes, les sociétés ferroviaires dépenseront dans l'Ouest quelque 55% des sommes prévues pour la prochaine décennie. Au Québec, cette part serait de 25% seulement. Ainsi, les investissements prévus au Québec sont beaucoup plus incertains, et l'importance des disparités Est/Ouest se trouve accentuée par la prise en compte de l'inflation;
- les investissements prévus par CN et CP se répartissent moitié/moitié, entre, d'une part des renouvellements et des améliorations mineures aux réseaux et équipements tant de l'Est que de l'Ouest, et d'autre part, des travaux d'expansion visant à accroître la capacité du réseau de l'Ouest;
- la nouvelle politique coûtera au gouvernement fédéral, pour la seule période 1983-1986, quelque 2,3 milliards \$ de plus que n'aurait coûté la simple poursuite des programmes existants;
- la nouvelle politique du gouvernement fédéral induit d'importantes retombées économiques... localisées en très grande partie dans l'Ouest. Sur les 6,8 milliards \$ d'investissement prévus d'ici 1986-87, outre les retombées liées aux travaux exécutés au Québec (350 millions \$), le Québec devra se contenter de contrats totalisant environ 300 millions \$ pour la fourniture de matériel roulant; et enfin,
- le développement de l'industrie de fabrication de matériel ferroviaire dans l'Ouest, stimulé par les crédits du gouvernement fédéral, est susceptible de se faire aux dépens des industries de l'Est.